

Informations du fabricant

Conformément au règlement (UE) 2016/425, annexe II, paragraphe 1.4. (Référence dans le JO de l'Union Européenne)

À lire attentivement avant usage! En cas de cession de l'équipement de protection individuelle (EPI), vous êtes obligé de joindre cette brochure d'information ou de la remettre au destinataire. Dans ce but, cette brochure peut être copiée à volonté.

Certification de conformité

Ces gants forment un équipement de protection individuelle (EPI). Le sigle CE certifie que le produit répond aux exigences en vigueur du règlement (UE) 2016/425.

A. Marquages sur les gants:

Marque commerciale, N° de modèle, taille, symbole CE, pour convenance alimentaire: symbole de verre et de fourchette, pictogrammes, symbole i, symbole de fabrique avec date de fabrication: mois/année

Label de marque du fabricant

Le sigle CE certifie que le produit répond aux exigences en vigueur du règlement (UE) 2016/425

Symbole i: Renvoi aux informations du fabricant

Date de fabrication mois/année: 00/0000

B. Explication et numéro des normes dont les gants respectent les exigences:

Référence des normes : Journal officiel de l'Union Européenne. À commander chez Beuth Verlag GmbH, D-10787 Berlin. www.beuth.de.

EN 420:2003+ A1:2009 - Gants de protection - Exigences générales et méthode de test pour les gants

EN 388:2016 - Gants de protection contre des risques mécaniques:

Les gants de protection contre les risques mécaniques doivent atteindre au moins une des propriétés (résistance aux frottements, aux coupures, forte de déchirure et de pénétration par aiguille) au moins le niveau de performance 1 ou le niveau de performance A pour le test de résistance aux coupures TDM conforme à la norme EN ISO 13997:1999.

Résistance aux frottements: Le nombre de rotations nécessaires pour perforer par frottements le gant testé.
 Résistance aux coupures: Le nombre de cycles de test au cours desquels, à vitesse constante, le gant testé est perforé par coupures.
 Force de déchirure: La force nécessaire pour continuer de déchirer le gant testé coupé.
 Force de pénétration par aiguille: La force nécessaire pour perforer le gant testé au moyen d'une pointe standardisée.

EN 388:2016



3133X

Critères de test	Évaluation	Article 1103
A = Résistance au frottement	0 - 4	3
B = Résistance aux coupures (Coupe Test)	0 - 5	1
C = Force de déchirure	0 - 4	3
D = Force de pénétration par aiguille	0 - 4	3
E = Résistance aux coupures (TDM) conforme à EN ISO 13997:1999	A - F	X
F = Test de protection contre les chocs conforme à EN 13594:2015	P	X

Plus le chiffre est élevé meilleur est le résultat du test. X signifie «non testé». P signifie «réussi».

Test	1	2	3	4	5
A = Résistance aux frottements (nombre de tours de frottement)	100	500	2000	8000	-
B = Résistance aux coupures (Index) Coupe-Test	1,2	2,5	5,0	10,0	20,0
C = Force de déchirure (N)	10	25	50	75	-
D = Force de pénétration par aiguille (N)	20	60	100	150	-

Test	A	B	C	D	E	F
E = Résistance à la coupure conforme à EN ISO 13997:1999 (N)	2	5	10	15	22	30
Article 1103						

EN 13594:2015 - Protection contre les chocs:

Chaque secteur pour lequel une protection contre les chocs est indiquée doit être testé. En raison de la méthode de test (dimensions de l'échantillon), il n'est pas possible de tester la protection des doigts contre les chocs. Les gants de protection contre les risques mécaniques doivent être conçus et réalisés de manière à offrir un amortissement spécifique aux chocs (p. ex. protection contre les chocs au niveau des jointures des doigts, des dos et des paumes de main). De tels gants doivent répondre aux performances de la catégorie de protection 1 conforme à EN 13594:2015.

En présence d'usure pendant le test de résistance aux coupures (B), les résultats du Coupe-Test doivent être uniquement considérés comme indications alors que le test de résistance aux coupures TDM (E) fournit des résultats de référence concernant les performances.

AVERTISSEMENT:

Pour les gants avec deux ou plusieurs couches, la classification générale ne reflète pas nécessairement la performance de la couche extérieure.

Les gants avec résistance mécanique atteignant et présentant un niveau de performance 1 ou plus pour la force à la déchirure ne doivent pas être portés dans les cas où il y a un risque d'être happé dans des pièces de machines en mouvement.

Les tests font référence à la paume des gants.

C. But d'utilisation, secteurs d'application et évaluation des risques:

Appropriés pour les travaux grossiers à risques modérés, par ex. pour les métiers artisanaux, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie de l'emballage, la logistique, l'industrie métallurgique, l'industrie mécanique, l'industrie agroalimentaire, l'agriculture, l'exploitation forestière

Ces gants répondent aux normes techniques indiquées. L'attention est attirée sur le fait que les conditions effectives d'utilisation ne peuvent pas être simulées et, de ce fait, il est de la seule décision de l'utilisateur d'utiliser ou non les gants pour l'application prévue. Le fabricant n'est pas responsable en cas d'utilisation abusive du produit. Avant toute utilisation, il faut donc effectuer une évaluation du risque résiduel pour constater si ces gants conviennent à l'utilisation prévue. Veuillez tenir compte des pictogrammes imprimés et des niveaux de performance.

Mesures de précaution pendant l'utilisation:

- **Ne jamais plonger ces gants dans des substances chimiques et ne jamais les mettre en contact avec des substances chimiques.**
- En manipulant des produits chimiques, utilisez exclusivement des gants avec un pictogramme chimique.
- Assurez-vous que les gants choisis sont résistants contre les produits chimiques utilisés.
- N'utilisez pas ces gants pour la protection contre des arêtes ou lames dentées coupantes ou contre le feu.
- Si des gants pour des applications chaudes sont nécessaires, assurez-vous que les gants répondent aux exigences EN407 et qu'ils ont été testés en fonction de leurs exigences.

- N'utilisez pas les gants à proximité de pièces de machine en mouvement.
- Avant toute utilisation, examinez attentivement les gants pour exclure toute erreur et tout défaut.
- Si les gants répondent aux exigences de la force de pénétration par aiguilles selon EN 388:2016, mais on ne peut pas supposer que les gants offrent une protection contre la perforation avec des objets pointus, comme par exemple des aiguilles de seringues.
- Ne pas utiliser les gants endommagés, usés, sales ou recouverts de n'importe quelle substance (même à l'intérieur) car ceci peut irriter la peau et causer des inflammations cutanées. Si ceci devait se produire, il faut demander conseil à un médecin.

D. Nettoyage, entretien et désinfection:

Instructions de lavage:



Ne pas laver. Ne pas javelliser. Ne pas sécher en machine. Ne pas repasser. Ne pas nettoyer à sec et ne pas nettoyer par voie humide.

Les gants neufs et usagés doivent être soigneusement vérifiés avant de les porter afin de s'assurer qu'ils ne sont pas endommagés. Les gants ne doivent jamais être stockés dans un état sale lorsqu'ils doivent être réutilisés. Si les contaminants ne peuvent pas être éliminés ou présentent un danger potentiel, il est conseillé d'essuyer délicatement les gants alternativement à gauche et à droite. Utilisez la main gantée de telle façon que les gants puissent être retirés sans que les mains non protégées entrent en contact avec les contaminants.

E. Stockage et vieillissement:

Stockage au froid et au sec, sans rayons directs du soleil, éloignés des sources d'allumage, si possible dans son emballage d'origine. Si vous stockez les gants comme recommandé, à compter de la date de fabrication et pendant 3 ans, les propriétés mécaniques ne changent pas. La durée de vie ne peut pas être donnée avec précision et dépend de l'utilisation et du fait que l'utilisateur s'assure que les gants sont uniquement utilisés dans le but prévu. Les gants sont pourvus de la date de production (mois/année).

F. Élimination:

Les gants usagés peuvent être salis par des substances dangereuses et polluantes. L'élimination des gants doit se faire en accord avec les normes légales appliquées localement.

G. Composition des matières:

Croûte de cuir de bovin

Coutil en coton

H. Emballage:

Cet article est livré en emballage de vente unique en carton avec un contenu de: 120 paire

La plus petite unité d'emballage est: 12 paire

I. Risques pour la santé:

Jusqu'à maintenant, aucune allergie causée par l'utilisation du gant n'est connue. Si une réaction allergique devait se produire, il faut demander conseil à un médecin ou à un dermatologue.

Centre notifié responsable de la réalisation de l'examen de type:

CTC

Parc Scientifique Tony Garnier

4 rue Hermann Frenkel

69367 Lyon Cedex 07

France

(No. d'identification: 0075)

Nom et adresse du fabricant:

BIG Arbeitsschutz GmbH, Königsberger Str. 6, 21244 Buchholz/Nordheide, Allemagne

Le certificat de conformité complet ainsi que d'autres informations techniques sont disponibles à l'adresse:

www.big-arbeitsschutz.de

